

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⵓⵔⵜ | ⵙⴱⵕⴰⵏⵓⵔ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL

**Note d'information
relative à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)
de la ville d'Oujda du mois de février 2026**

Présentation

L'Indice des Prix à la Consommation mesure l'évolution relative des prix de vente au détail des produits de consommation courante de la population urbaine dans le temps et dans l'espace. Il sert essentiellement à :

- Mesurer le niveau général de l'inflation ;
- Suivre et analyser la conjoncture économique ;
- Déflater les agrégats macroéconomiques de la comptabilité nationale.

En application du décret n° 2.19.1083 publié au Bulletin officiel n° 6880 du 7 mai 2020 (13 Ramadan de l'année 1441), le Haut-Commissariat au Plan a publié le nouveau IPC (base 100: 2017) en mai 2020 en remplacement du précédent IPC (base 100 : 2006), et ce, après actualisation des éléments entrant dans la composition du panier de référence de cet indicateur et des coefficients de pondération sur la base des résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 2014. Le nouveau panier de référence se compose de 546 articles et 1391 variétés (au lieu de 478 articles et 1067 variétés pour le panier de l'indice précédent).

Les prix des produits sont relevés auprès d'un échantillon de points de vente au détail par le biais d'une enquête permanente dans 18 villes représentant toutes les régions du Royaume à savoir : Casablanca, Rabat, Tanger, Marrakech, Oujda, Fès, Agadir, Meknès, Bni Mellal, Kenitra, Tétouan, Errachidia, Safi, Laayoune, Guelmim, Settat, Dakhla et Al Hoceima.

❖ Au niveau national

Hausse de 0,5% de l'indice des prix à la consommation, résultant de la hausse de 0,8% de l'indice des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des produits non alimentaires. L'indicateur d'inflation sous-jacente en hausse de 0,2% sur un mois et en baisse de 1,2% sur une année.

Hausse de 0,5% de l'IPC et de 0,2% de l'indicateur d'inflation sous-jacente au cours du mois de février 2026

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de février 2026, une hausse de 0,5% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 0,8% de l'indice des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre janvier et février 2026 concernent principalement les «Poissons et fruits de mer» avec 4,5%, les «Fruits» avec 2,1%, les «Viandes» avec 1,6%, les «Légumes» avec 1,0% et le «Lait, fromage et œufs» et le «Café, thé et cacao» avec 0,4%. En revanche, les prix ont diminué de 2,2% pour les «Huiles et graisses» et de 0,4% pour les «Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes». Pour les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 3,1%.

Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de février 2026 une hausse de 0,2% par rapport au mois de janvier 2026.

Evolution annuelle : baisse de l'IPC de 0,6% et de l'indicateur d'inflation sous-jacente de 1,2%

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une baisse de 0,6% au cours du mois de février 2026 conséquence de la baisse de l'indice des produits alimentaires de 2,0% et la hausse de celui des produits non alimentaires de 0,4%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 2,7% pour le «Transport» à une hausse de 3,8% pour les «Biens et services divers».

Sur cette base, l'indicateur d'inflation sous-jacente du mois de février 2026 a connu une baisse de 1,2% par rapport au mois de février 2025.

Oujda et Tanger en tête des hausses de l'IPC en février 2026

Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Oujda et Tanger avec 1,4%, à Tétouan avec 1,2%, à Fès, Kénitra et Al-hoceima avec 0,7%, à Beni-Mellal avec 0,6%, à Agadir, Meknès et Dakhla avec 0,5% et à Casablanca, Rabat et Settat avec 0,3%. En revanche, des baisses ont été enregistrées à Safi avec 0,4% et à Guelmim et Errachidia avec 0,2%.

Indice des prix à la consommation au niveau national (Base 100 : 2017) Evolution par division de produits

Divisions de produits	Indices mensuels						Indices des deux premiers mois		
	Janvier 2026	Février 2026	Var. %	Février 2025	Février 2026	Var. %	2025	2026	Var. %
Produits alimentaires	129,2	130,2	0,8	132,8	130,2	-2,0	132,4	129,7	-2,0
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	128,4	129,5	0,9	132,4	129,5	-2,2	132,0	129,0	-2,3
02 - Boissons alcoolisées et tabac	149,3	149,3	0,0	144,0	149,3	3,7	144,0	149,3	3,7
Produits non alimentaires	112,4	112,7	0,3	112,2	112,7	0,4	112,1	112,6	0,4
03 - Articles d'habillement et chaussures	117,5	117,5	0,0	116,5	117,5	0,9	116,5	117,5	0,9
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	109,6	109,6	0,0	108,9	109,6	0,6	108,9	109,6	0,6
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	113,2	113,2	0,0	112,5	113,2	0,6	112,4	113,2	0,7
06 - Santé	101,5	101,5	0,0	101,4	101,5	0,1	101,3	101,5	0,2
07 - Transport	113,9	115,0	1,0	118,2	115,0	-2,7	117,8	114,5	-2,8
08 - Communication	103,7	103,7	0,0	104,1	103,7	-0,4	104,1	103,7	-0,4
09 - Loisirs et culture	104,9	105,0	0,1	105,2	105,0	-0,2	105,3	105,0	-0,3
10 - Enseignement	124,4	124,4	0,0	121,8	124,4	2,1	121,8	124,4	2,1
11 - Restaurants et hôtels	122,5	122,5	0,0	120,0	122,5	2,1	119,9	122,5	2,2
12 - Biens et services divers	119,1	120,4	1,1	116,0	120,4	3,8	116,0	119,8	3,3
Ensemble	119,0	119,6	0,5	120,3	119,6	-0,6	120,1	119,3	-0,7

Source : Haut-Commissariat au Plan

❖ Au niveau de la ville d'Oujda

1. Evolution mensuelle de l'IPC

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de février 2026, une hausse de 1,4% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 2,3% de l'indice des prix des produits alimentaires et de 0,6% de l'indice des prix des produits non alimentaires.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre janvier et février 2026 concernent principalement les «Poissons et Fruits de mer» avec 13,7%, les « Viandes » avec 4,9% et les «Fruits» avec 4,8%. En revanche, les prix ont baissé de 0,4% pour les «Huiles et Graisses» et les «Légumes».

Pour les produits non alimentaires, les prix des «Carburants» ont augmenté de 2,6%.

2. Evolution annuelle de l'IPC

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,1% au cours du mois de février 2026 conséquence de la baisse de l'indice des prix des produits alimentaires de 0,6% et la hausse de l'indice des prix des produits non alimentaires de 0,6%.

La baisse des prix des produits alimentaires résulte du recul de 0,8% des prix des «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», en dépit de la hausse de ceux des «Boissons alcoolisées et tabac» de 3,6%. Pour les produits non alimentaires, seul le «Transport» a enregistré une baisse de 2,4%, tandis que des hausses ont été principalement observées au niveau des «Biens et services divers» avec 5,7%, des «Restaurants et hôtels» avec 5,6% et des «Articles d'habillement et chaussures» avec 2,6%.

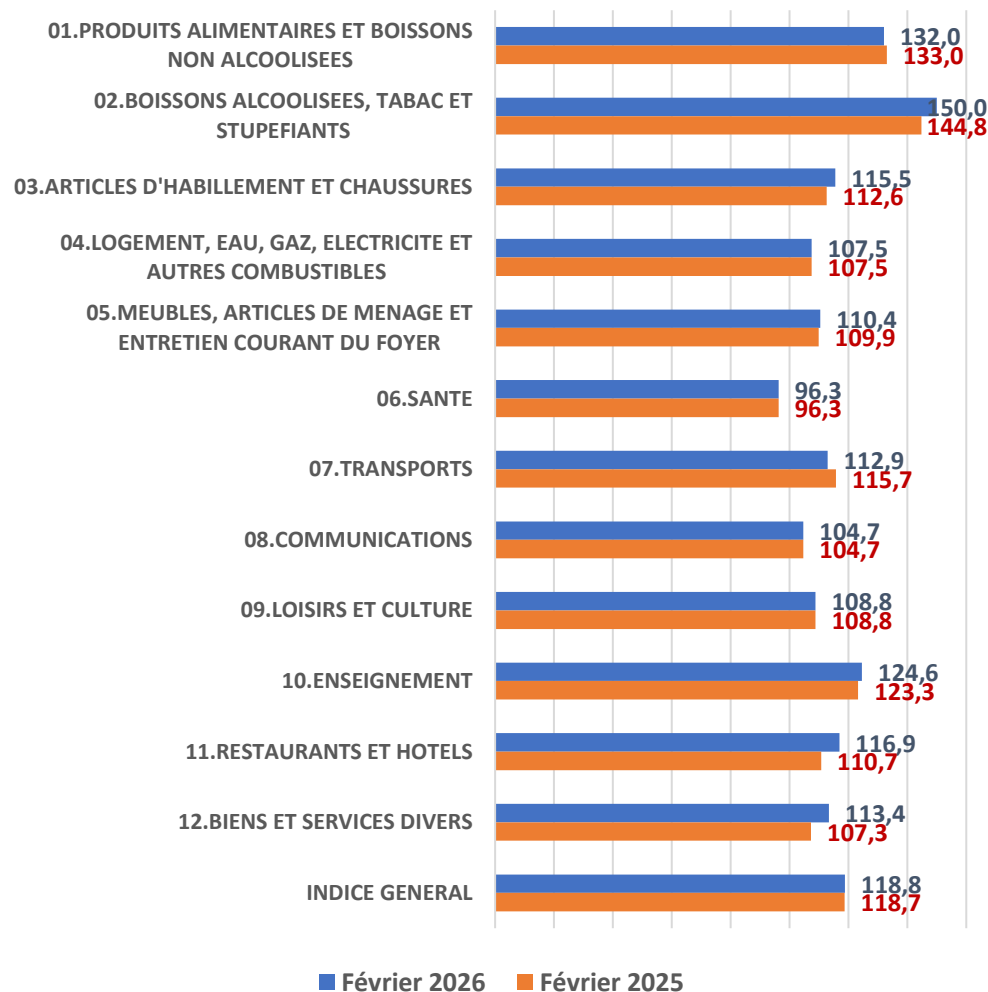
Indice des Prix à la Consommation de la ville d'Oujda (Base 100 :2017)

Evolution par division de produits

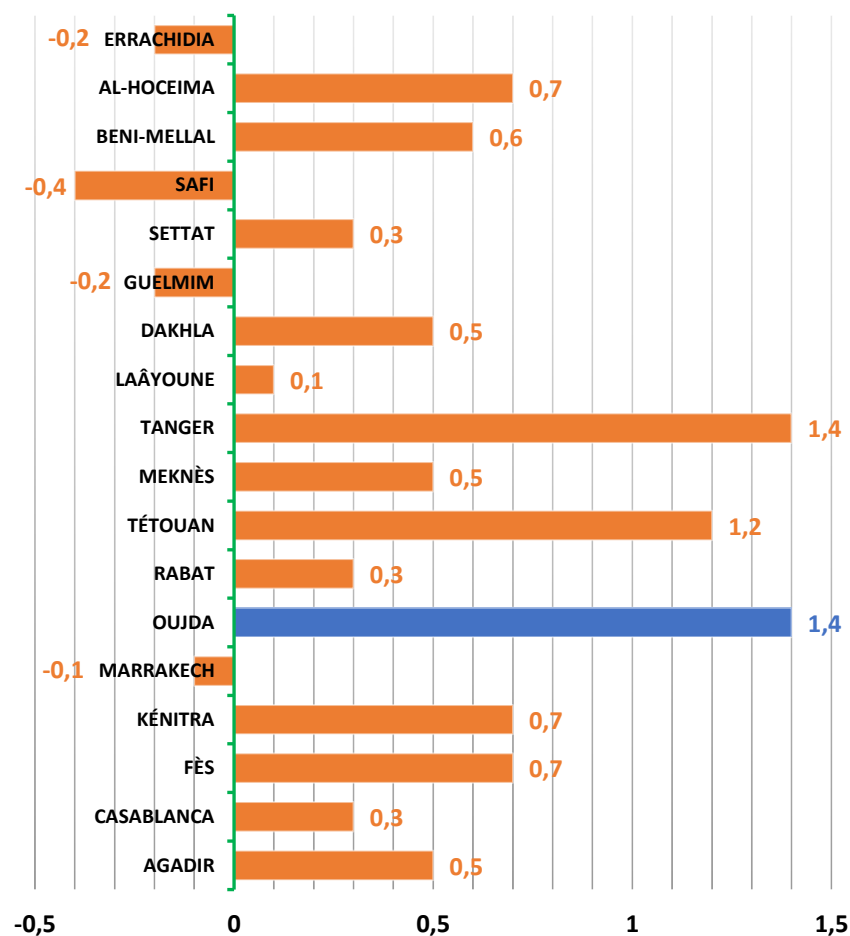
Divisions de produits	Indices mensuels						Indices des deux premiers mois		
	Janvier 2026	Février 2026	Var.%	Février 2025	Février 2026	Var.%	2025	2026	Var.%
Produits alimentaires	129,7	132,7	2,3	133,5	132,7	-0,6	133,0	131,2	-1,4
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	128,8	132,0	2,5	133,0	132,0	-0,8	132,5	130,4	-1,6
02 - Boissons alcoolisées et tabac	150,0	150,0	0,0	144,8	150,0	3,6	144,8	150,0	3,6
Produits non alimentaires	108,7	109,4	0,6	108,7	109,4	0,6	108,7	109,1	0,3
03 - Articles d'habillement et chaussures	115,5	115,5	0,0	112,6	115,5	2,6	112,6	115,5	2,6
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	107,5	107,5	0,0	107,5	107,5	0,0	107,5	107,5	0,0
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	110,4	110,4	0,0	109,9	110,4	0,5	109,9	110,4	0,5
06 - Santé	96,3	96,3	0,0	96,3	96,3	0,0	96,3	96,3	0,0
07 - Transport	112,0	112,9	0,8	115,7	112,9	-2,4	115,6	112,5	-2,7
08 - Communication	104,7	104,7	0,0	104,7	104,7	0,0	104,7	104,7	0,0
09 - Loisirs et culture	108,8	108,8	0,0	108,8	108,8	0,0	108,7	108,8	0,1
10 - Enseignement	124,6	124,6	0,0	123,3	124,6	1,1	123,3	124,6	1,1
11 - Restaurants et hôtels	116,8	116,9	0,1	110,7	116,9	5,6	110,9	116,9	5,4
12 - Biens et services divers	108,9	113,4	4,1	107,3	113,4	5,7	107,3	111,2	3,6
Ensemble	117,2	118,8	1,4	118,7	118,8	0,1	118,5	118,0	-0,4

Source : Haut-Commissariat au Plan

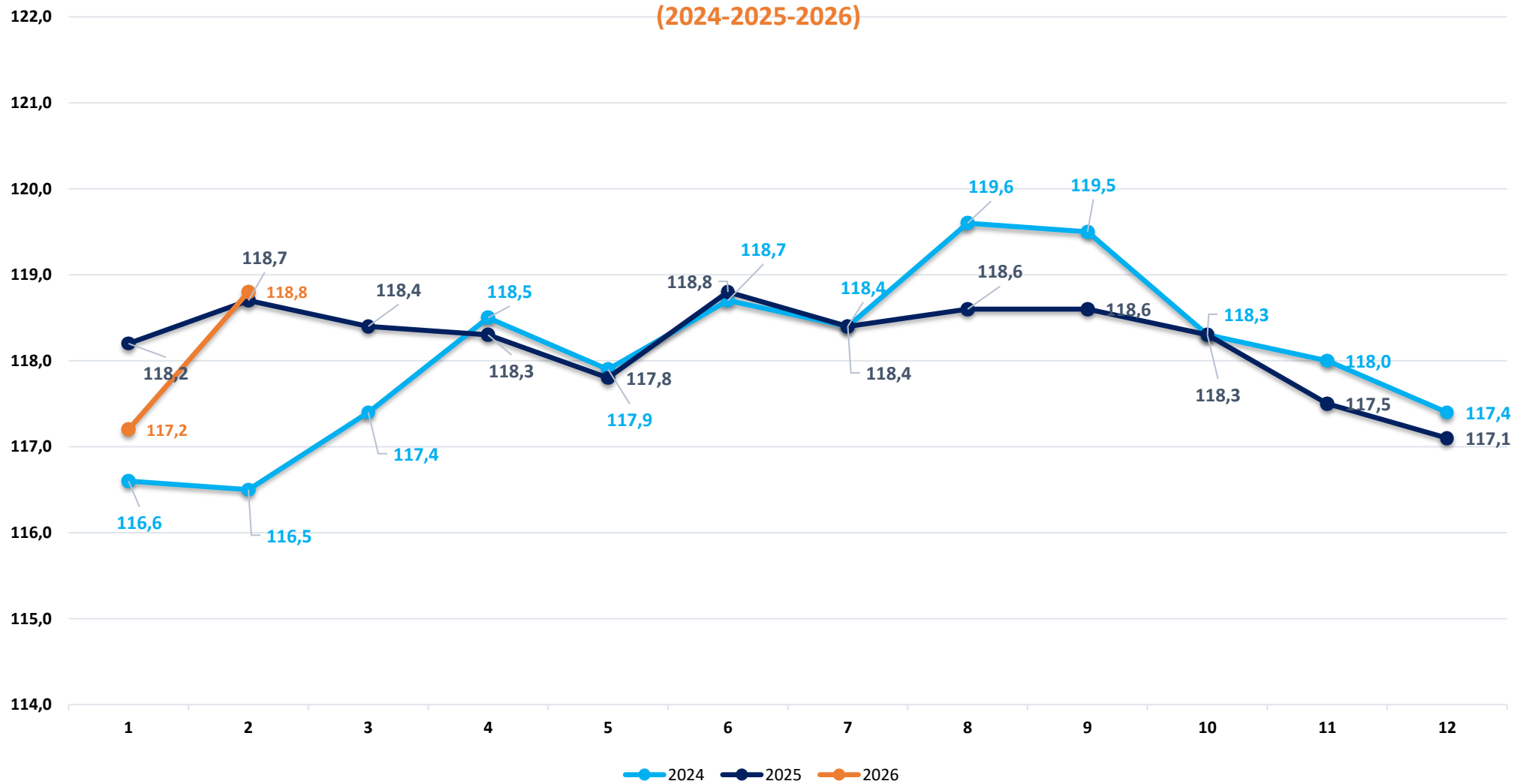
Evolution de l'indice des prix à la consommation du mois de février de la ville d'Oujda entre 2025 et 2026 par division de produits



Evolution de l'indice des prix à la consommation entre le mois de janvier et le mois de février de l'année 2026 par ville (%)



Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation de la ville d'Oujda (2024-2025-2026)





DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL

25, Boulevard Mohammed Derfoufi B.P : 408 Oujda 60000

Tél : 0536680430 – Fax : 0536684934

www.hcp.ma/region-oriental